



### CONSOMMATION

# Le prix du sac de ciment revu à la hausse

Le ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation et les cimentiers ont convenu de l'augmentation du prix du ciment sur le marché national. A Brazzaville, par exemple, le prix homologué de la tonne de ciment de type 42.5N est passé de 72 000 à 90 000 F CFA contre 67 000 à 85 000 F CFA pour celui de la tonne de ciment de type 32.5R. Cette nouvelle tarification est entrée en vigueur depuis le 29 janvier dernier.

Page 4



### VIE ASSOCIATIVE

## Po na ekolo va célébrer ses 10 ans l'an prochain

Le coordonnateur général de l'association Po na ekolo-Samu na bwala, Digne Elvis Tsalissan, a annoncé, le 2 février, la célébration l'année prochaine au stade Félix-Eboué à Brazzaville du dixième anniversaire de ce mouvement politique. Cette association prévoit d'organiser courant cette année une campagne de sensibilisation et d'éducation civique et morale sur l'ensemble du territoire national au profit de la jeunesse.

Page 2

### ADMINISTRATION PUBLIQUE

## Vers la digitalisation du suivi-évaluation des projets



Le ministre Luc Joseph Okio s'adressant aux participants /Adiac

Les participants à l'atelier national de validation des résultats préliminaires du diagnostic des capacités en suivi-évaluation, tenu du 1<sup>er</sup> au 2 février à Brazzaville, ont recommandé l'intégration du digital dans le processus de contrôle des actions publiques. « Le suivi-évaluation est un levier essentiel pour renforcer la transparence, l'efficacité, la redevabilité et la responsabilité en matière de gouvernance publique », a déclaré le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio.

Page 4

### TRANSFORMATION DE BOIS

## Les opérateurs sollicitent un accompagnement



Le tête-à-tête entre la ministre et le patron de la STB/DR nomie forestière pour l'approvisionnement en bois », a expliqué le président directeur général de la Société de transformation du bois, Shiyu Wan, à l'issue d'un entretien avec le ministre Rosalie Matondo.

Page 5

Les compagnies de transformation de bois appellent à l'intervention des pouvoirs publics pour favoriser les contrats de fourniture de la matière première avec les sociétés forestières. « Nous sommes venus pour demander l'appui de la ministre de l'Eco-

### SÉNÉGAL

## Report sine die de l'élection présidentielle

Page 11

### Éditorial

## Violences urbaines

Page 2



## ÉDITORIAL

## Violences urbaines

Des actes d'une gravité indicible sont perpétrés dans les quartiers des grandes villes du Congo à un rythme accéléré. Dans la plupart des cas, ils sont le résultat de règlements de compte entre gangs et impliquent en majorité des jeunes gens. Ce sont eux à l'évidence qui constituent des groupes rivaux dont les modes opératoires, les noms de code et les zones de prédilection sont connus du grand public et des services de répression du grand banditisme.

Il a souvent été reproché à ces derniers de ne pas agir comme il se doit pour mettre les coupables hors d'état de nuire. Pour leur part, ces services affirment qu'ils procèdent régulièrement aux interpellations et quand le crime ou le délit est avéré, défèrent les bandits présumés au parquet. A plusieurs reprises aussi, ils disent mettre la main sur des récidivistes réalisant de ce fait que peut-être un des maillons de la chaîne de répression lâche.

La question des violences urbaines est centrale pour la sécurisation des personnes et des biens, et pour le maintien d'un climat de quiétude dans les agglomérations du pays. À côté des initiatives somme toute louables annoncées en faveur de la jeunesse dont une partie est concernée par le raccourci du gangstérisme, il est impérieux que les services publics habilités reprennent la main le plus rigoureusement possible ; que dans les foyers les parents s'engagent eux aussi dans l'éducation de leurs enfants.

Au risque de voir nos villes et villages subir pour longtemps encore la loi du plus apte à enfreindre les règles de la vie en société sans être inquiété. Car plus le temps passe, plus le doute grandit parmi la population quant à la capacité de l'Etat régulateur à donner l'espoir aux citoyens qui, en toutes circonstances, attendent de lui assurance et protection.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## ANTIVALEURS

## Po na ekolo dénonce l'ampleur du phénomène

Le coordonnateur général de la dynamique Po na ekolo-Samu na bwala, Digne Elvis Tsalissan Okombi, a décrié l'ampleur des antivaleurs au Congo, le 2 février à Brazzaville, lors de la clôture de la session ordinaire 2024 du comité directeur du mouvement.



Réuni du 1er au 2 février, le comité directeur du mouvement Po na ekolo a profité de l'occasion pour faire le point de l'exécution de son plan d'action 2022-2023. Il a mis en place son programme triennal axé sur la restructuration de ses organes dirigeantes et annoncé le lancement sous peu de la campagne d'adhésion des associations à la dynamique. Le comité directeur a informé l'opinion de la mise en œuvre de quelques projets de formation professionnelle au profit des jeunes.

Pour lutter contre des antivaleurs qui gangrènent le pays, notamment en milieu jeune, Po na ekolo-Samu na bwala va mener, cette année, une campagne territoriale de « sensibilisation et d'éducation civique et mo-

rale ». L'objectif du mouvement juvénile est de faire des jeunes congolais des citoyens modèles, capables, de contribuer à l'émergence du pays.

« Je voudrais que les campagnes de sensibilisation qui vont suivre se passent dans la rigueur et la méthode car notre société est malade. Les antivaleurs décriées par le chef de l'Etat prennent le dessus sur les vertus et nous sommes devenus une société de corrompus et de corrupteurs. L'amour du travail bien fait a disparu au profit du gain facile. La prostitution juvénile et la pédophilie, amplifiées par les réseaux sociaux, détruisent les mœurs au vu et au su de tous », a souligné Digne Elvis Tsalissan Okombi.

*Les participants à la session ordinaire Adiac*

Le comité directeur a, par ailleurs, décidé de célébrer l'année prochaine le 10e anniversaire de la dynamique Po na ekolo-Samu na bwala. L'événement sera commémoré en février 2025, au stade Félix-Eboué à Brazzaville. En outre, le comité directeur a salué l'année 2024 dédiée à la jeunesse et réitéré son engagement d'accompagner l'initiative du président de la République. « Si la jeunesse congolaise n'est pas orientée, formée et canalisée, elle pourra se transformer en une bombe de destruction massive de la société », a-t-il indiqué.

Rappelons que Po na ekolo-Samu na bwala a pour président Hugues Ngouélondélé pour qui le comité directeur a réaffirmé son soutien.

*Firmin Oyé*

*Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)*  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

**Chef de service PAO :** Eudes Banzouzi  
**Chef de service :** Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction :

Christian Balende  
**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Ange Pongault  
**Adjoint à la direction :** Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :**  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzongi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com),  
site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)



## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Les commissions permanentes invitées à jouer leur rôle

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a invité, le 1er février à l'ouverture de la cinquième session ordinaire administrative, les commissions permanentes de la chambre basse du Parlement à traiter les questions de leur compétence avec diligence et efficacité, car le salut du peuple congolais en dépend.

La cinquième session ordinaire administrative de la quinzième législature se déroule du 1er février au 10 avril à l'hémicycle de l'Assemblée nationale. A ce jour, onze affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette session, parmi lesquelles deux projets de lois portant création des établissements publics dont le Centre africain de recherche en intelligence artificielle. Il y a aussi trois projets de lois autorisant la ratification des accords de convention, notamment les accords économiques avec le Rwanda ; l'exonération du visa pour les détenteurs des passeports diplomatiques et de service avec la Côte d'Ivoire.

Les élus de la chambre basse du Parlement examineront les projets de lois portant application des régimes de partage de grumes ; approbation de l'avenant à la convention de partage de production du permis marine 11 ; le projet de loi modifiant et complétant l'article 6 de la loi n°4-2019 portant déclaration du patrimoine des cadres nommés ou élus. Il y aura aussi les traditionnelles questions d'actualité et orales au gouvernement avec débat.

Le président de l'Assemblée nationale, à l'ouverture des travaux, a appelé les députés à intensifier la mission de contrôle de l'action gouvernementale. Selon lui, la commission en charge de l'écono-



mie doit veiller à l'opérationnalisation des budgets en mode programme dans les six ministères pilotes. Le suivi du programme du Congo avec le Fonds monétaire international (FMI) et l'inclusion financière préconisée pour les jeunes au travers du numérique devraient, a-t-il poursuivi, préoccuper la commission finances.

« S'agissant de la commission en charge des affaires juridiques et administratives, elle gagnerait à veiller aux lois qui, une fois adoptées et votées, ne sont pas appliquées. La commission en charge des affaires étrangères aura pour activité cardinale, le suivi effectif de l'important secteur de la coopération interparlementaire

au cours de la présente année. Des initiatives heureuses et novatrices doivent émerger de l'action de cette commission qui est la porte extérieure de notre chambre », a prescrit Isidore Mvouba.

#### Suivre l'insertion professionnelle des jeunes médecins formés à Cuba

Quant à la commission défense et sécurité, elle doit, a instruit le président de l'Assemblée nationale, contrôler le gouvernement dans la problématique de l'insécurité qui refait surface dans les cités. Ainsi, des mesures vigoureuses doivent, a-t-il rappelé, être prises pour mettre hors d'état de nuire les « Kulunas » et « Bébés

Les députés à l'ouverture de la session DR noirs » qui font des quartiers périphériques des endroits peu sûrs. « En outre, la commission défense et sécurité ne doit pas perdre de vue les hautes orientations du chef suprême des armées données lors du réveillon d'armes du 31 décembre 2023. Il s'agit d'une feuille de route à suivre à la lettre », a-t-il précisé. Il a, par ailleurs, demandé à la commission en charge de l'éducation de suivre les conclusions des états généraux de l'éducation et de la recherche qui viennent d'être organisés à Brazzaville, ainsi que des problèmes liés à la condition des enseignants et des apprenants. Pour sa part, la commission santé doit se consacrer principalement au contrôle

du système de santé, mais aussi à l'insertion professionnelle des jeunes médecins formés à Cuba. Dans sa composante affaires sociales, cette commission doit plancher au quotidien sur la situation des victimes des inondations et autres phénomènes du changement climatique.

La commission Plan devrait suivre des projets inscrits au Plan national de développement 2022-2026 qui ont du mal à décoller, faute de moyens conséquents. D'après lui, la commission environnement et sécurité alimentaire est tenue de ne pas baisser la garde dans le suivi de la principale question du réchauffement climatique et de la sécurité alimentaire. « J'ai l'obligation de rappeler au bureau de l'Assemblée nationale de tirer les utiles leçons des résultats de la commission d'enquête parlementaire du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et des missions d'information effectuées dans certains ministères et administrations. Chers collègues, vous êtes des cœurs vaillants, rien ne vous est impossible. Je nous invite à l'action, à l'action encore et à l'action toujours, pendant qu'il est encore temps, car nulle argutie ne peut nous déresponsabiliser et nous détourner du chemin glorieux du progrès », a conclu Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## Afrique: sortir des interférences?

La décision conjointe du Burkina Faso, du Mali et du Niger de se retirer de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) fait des vagues. Et chacun y va de ses appréhensions. Dans un communiqué, le président de la Commission de l'Union africaine a exprimé ses regrets tout en faisant part de son « entière disponibilité » à engager le dialogue entre les acteurs concernés. Moussa Faki Mahamat déclare proscrire dans cet éventuel processus « toutes les interférences extérieures d'où qu'elles viennent ».

Justement parce que dans leur lettre de rupture rendue publique le 28 janvier, les trois pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), en crise de confiance avec leurs voisins de la communauté Ouest-africaine après des changements brutaux intervenus à leur tête ces dernières années, dénonçaient, entre autres, une Cédéao vouée à « l'influence de puissances étrangères ». Même si ces puissances ne sont pas nommées, les rapports suffisamment tendus avec la France donnent à comprendre à peu près de quoi il est question.

Il faut cependant noter que courant 2023, le fossé le séparant désormais de Bamako, Ouagadougou et Niamey s'élargissant gravement, Paris avait procédé au retrait de ses forces stationnées au Mali, au Burkina Faso et au Niger dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ; puis pour le cas du Niger, fermé son ambassade jusqu'à nouvel ordre. Compte tenu de l'importante des liens qui existent entre les peuples des quatre pays, sans doute que de part et d'autre, la diplomatie de l'ombre œuvre à ce que la realpolitik prenne le pas sur les tensions en cours.

En revanche pour les Etats de l'AES, il paraît probable que cette décision de retrait n'a pas encore dévoilé toutes ses conséquences visibles et invisibles. Côté visible, les milieux d'affaires redoutent à coup sûr les effets d'entraînement en matière de fluidité des échanges et des investissements, la routine admise étant qu'entretemps, la libre circulation dans l'espace communautaire Cédéao était un acquis. Cette réalité n'occulte pas le fait que les sanctions imposées aux trois pays sont l'autre grief porté contre l'institution les « punis » considérant globalement être victimes de non-assistance à peuples et pays en danger.

Le côté « invisible » de la question est qu'une telle décision ne fait sans doute pas l'unanimité. Passe la manière coordonnée avec laquelle Ouagadougou, Bamako et Niamey ont mis leur sentence à exécution, des voix réticentes, certainement inaudibles pour le moment ne peuvent manquer de s'élever. Se feront-elles entendre un jour, et de quelle manière ? Quelle réponse recevront-elles des autorités en place, appelées certainement à durer ? Le temps nous le dira même si les « partants » indiquent avoir mûrement réfléchi avant d'agir.

En attendant, en dépit de la solennité de l'acte, ni le capitaine Ibrahim Traoré ni le colonel Assimi Goïta et encore moins le général Abdourahamane Tiani, respectivement chefs d'Etat du Burkina Faso, du Mali et du Niger n'ont apposé leurs signatures au bas de la déclaration du 28 janvier. Leurs Premiers ministres en pole position chacun dans la défense de la « cause nationale » non plus ne l'ont pas signée. Peut-être une façon de laisser les portes du dialogue ouvertes pour ne pas perdre la face en cas d'un éventuel rétropédalage ? On peut modestement l'espérer.

Qu'en est-il alors des interférences extérieures, pour ne pas employer l'expression usuelle d'ingérence extérieure ? En clamant haut et fort que leur action est avant tout dictée par une quête de souveraineté, les Etats de l'AES tentent d'alléguer que leurs voisins restés dans la Cédéao ne s'en préoccupent que très peu. Ce n'est pas moins un affront, et pas moins une pierre jetée dans la cour commune qui peut être de nature à entretenir le doute et lézarder l'édifice.

En prenant une telle direction dans un environnement sous-régional et continental complexe, marqué à la fois par la volonté d'ouverture, les défis du développement, pourtant aussi par la survivance de postures « immobilismiques », l'AES doit le savoir : la route qu'elle a décidé d'emprunter est jalonnée d'embûches. De l'intérieur comme de l'extérieur ces écueils ne pourront être surmontés sans un peu de recul, un peu de tolérance, bien sûr sans une détermination suffisamment réinventée, sans l'appui des peuples au nom de qui l'on parle.

Gankama N'Siah



## CONSOMMATION

## Le prix du ciment revu à la hausse

Le gouvernement a finalement accepté la demande des cimentiers d'augmenter les prix de la tonne de ciment en entrepôt et du sac 50kg en détail sur le territoire national. La flambée des coûts de production décriée par les industriels a motivé la décision de relèvement des prix, annoncée le 26 janvier dernier par le ministre d'État au Commerce, Alphonse Claude N'Silou.

Le prix du ciment a grimpé de plus de 50% par rapport au prix homologué. Le ciment type 42.5N est désormais vendu à Brazzaville à 90 000 FCFA la tonne et le sac de 50kg à 4900FCFA. À Pointe-Noire, il est fixé à 88 000 FCFA la tonne et à 4700 FCFA le sac de 50kg. Le prix est plus élevé dans certaines localités comme Ouessou où la tonne est fixée à 106 000 FCFA et le sac de 50kg à 5500 FCFA; à Kinkala la tonne est à 95 456 F et le sac 5 075. Par contre, à Madingou (Bouenza), le prix du ciment est modéré avec la tonne à 76 000 FCFA et le sac de 50kg à 4000 FCFA.

Le prix de vente du ciment type 32.R a aussi été révisé à Brazzaville où la tonne est à 85 000 FCFA et le sac à 4650FCFA. A Pointe-Noire, la tonne est à 83 000 FCFA, soit le sac à 4 450 FCFA. Des disparités avec certaines villes du pays, à Dolisie (74000 FCFA/t et 3900 FCFA/sac), à Oyo (93 000 F/t et 4850 F/sac), à Ouessou (101000 F/t et 5250F/sac).



Dans une correspondance adressée au ministre du Commerce en juillet dernier, la cimenterie Dangote Congo déplorait la hausse vertigineuse des prix des matières premières sur le marché mondial, notamment le charbon, le gypse, les explosifs ainsi que ceux du transport maritime. Selon le cimentier, cette flambée des matières premières a impacté les coûts de produc-

tion du ciment depuis 2021. « Il est nécessaire de repenser les prix de vente de nos produits pour prémunir la société des pertes financières et, partant, préserver sa pérennité », insistait le directeur général de Dangote Congo, Ravi Iyer. L'appel de Dangote et des trois autres cimenteries a trouvé un écho auprès des autorités de tutelle.

**Fiacre Kombo**

## GOUVERNANCE

## Vers la digitalisation du dispositif de suivi-évaluation des projets

L'intégration du digital dans le processus de planification du suivi-évaluation des actions publiques figure parmi les recommandations de l'atelier national, tenu du 1<sup>er</sup> au 2 février, à Brazzaville, sur le partage des résultats préliminaires du diagnostic des capacités nationales en suivi-évaluation.



Le ministre Luc Joseph Okio s'adressant aux participants /Adiac

Les participants aux assises organisées par le ministère en charge de la Réforme de l'État ont suggéré l'intégration de la digitalisation de l'action de planification de suivi-évaluation dans la politique de numérisation nationale Congo vision digitale 2024-2030, la mise en place d'un dispositif institutionnel au niveau national de suivi-évaluation, l'élaboration d'une loi mettant en place une politique dans ce domaine.

Ils ont recommandé aussi l'adoption des textes d'application de la loi de 2019 sur l'orientation de la performance de l'action publique, la vulgarisation des différents textes relatifs au suivi-évaluation, le plaidoyer pour l'intégration d'une filière suivi-évaluation à l'école ou université et l'opérationnalisation

du comité national de coordination de suivi-évaluation du plan d'action pour les personnes handicapées. Les autorités espèrent ainsi intégrer la culture de suivi-évaluation dans la gestion managériale au Congo. « Le suivi-évaluation est un levier essentiel pour renforcer la transparence, l'efficacité, la redevabilité et la responsabilité en matière de gouvernance publique(...) Que le suivi-évaluation intègre désormais la pratique administrative à tous les niveaux. C'est là que se situe la clé de l'amélioration de la gouvernance et de la mesure de l'efficacité », a estimé le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'État, Luc-joseph Okio.

Pendant deux jours, les participants ont pu examiner les résultats préliminaires de l'enquête sur les capacités en suivi-évaluation qui constitue le maillon essentiel de la gestion axée sur les résultats. Les échanges ont permis à ces acteurs de cerner les pratiques actuelles dans les administrations publiques. Ces premiers résultats du diagnostic ont été obtenus grâce à la méthode de la collecte des données, de la revue documentaire, des entretiens individuels et de groupe réalisés sous la supervision du ministère de la Réforme de l'État, avec l'appui du Centre de renforcement des capacités en évaluation et gestion de la performance, une entité d'assistance technique créée par la Banque mondiale.

**Fiacre Kombo**

## TRIBUNE LIBRE

## Libye !

Brazzaville abrite, ce 5 février, le sommet de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne. Un événement crucial pour l'avenir non seulement de ce pays mais également de toute la région sahélo-saharienne. Comme annoncé, ce sommet devrait rassembler toutes les factions libyennes. Et c'est une lueur d'espoir pour une réconciliation longtemps attendue.

La Libye est traversée, depuis l'assassinat du président Kadhafi voici aujourd'hui plus d'une décennie, par des conflits internes, l'instabilité politique et la souffrance de la population. Ainsi, ce pays, naguère prospère, est devenu un champ de batailles et de ruines complexes. Des composantes rivales, aux intérêts divergents, ont fini par plonger la Libye dans un état de désarroi politique et économique déplorable.

Le choix de la capitale congolaise comme lieu du sommet revêt une importance stratégique. Il tient à la position du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, médiateur dans le cadre de la mission que lui a confiée l'Union africaine. Au regard de son expérience dans la résolution des conflits éclatés sur le continent, les parties libyennes pourraient surmonter les profondes divisions et établir un dialogue constructif entre elles pour ouvrir la marche vers le processus de réconciliation.

L'intérêt de ce sommet réside dans son objectif fondamental : créer un terrain d'entente où chaque faction puisse exprimer ses préoccupations et ses aspirations. La réconciliation inter libyenne ne peut être atteinte sans une compréhension mutuelle des défis et des attentes de chaque groupe. Les discussions porteront sur les conditions de la tenue, à Syrte, en avril prochain, de la conférence inter-libyenne pour la réconciliation.

Les espoirs des assises de Brazzaville reposent surtout sur le fait que les principaux protagonistes, les représentants des gouvernements reconnus, sans oublier les groupes issus de diverses régions et tribus, y prendront part. Ces présences sont une chance inouïe de rétablir la confiance au sein de la population afin de tracer une voie commune vers la stabilité.

Le sommet de ce 5 février peut paraître comme une initiative audacieuse qui, si elle réussit, pourrait inspirer d'autres régions confrontées aux mêmes défis. Tant la crise libyenne a fait couler beaucoup d'eau sous les ponts. Il est également une occasion de démontrer au monde que l'Afrique a la capacité de résoudre ses problèmes et d'instaurer un climat de paix durable au sein de ses États. Cependant, quelles qu'en soient les avancées du sommet, il restera à gérer l'essentiel de la complexité des défis qui accompagneront une telle entreprise.

Les années de méfiance entre les différentes entités, de rivalités entre groupes armés avaient profondément enraciné les divisions au sein de la société libyenne. La tâche de réconciliation nécessitera donc une diplomatie subtile, des compromis et une volonté sincère de toutes les parties impliquées. Puisse le sommet de Brazzaville représenter une énorme opportunité pour mettre fin à la crise libyenne qui perdure depuis trop longtemps.

Il le faut, car la paix en Libye ne profitera pas seulement à ce pays, mais elle aura des répercussions positives sur toute la région. Les acteurs impliqués doivent saisir cette occasion afin de tracer la voie vers un avenir stable et prospère pour la Libye et son peuple.

**Valentin Oko**



## TRANSFORMATION DU BOIS

# Les industriels sollicitent l'appui du gouvernement

Les sociétés de transformation du bois ont du mal à accéder à la matière première, alors que la mesure d'interdiction de l'exportation des grumes entend impulser une industrie locale du bois. Ces industriels, à l'instar de la jeune Société de transformation de bois (STB), en appellent à l'intervention des pouvoirs publics pour favoriser des contrats de fourniture avec les forestiers.

Le président directeur général (PDG) de la STB, Shiyu Wan, a présenté ses doléances au sujet de l'approvisionnement en bois, le 1er février à Brazzaville, au cours d'une rencontre avec la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo. L'industriel souhaite que la tutelle intervienne en réunissant autour d'une table les sociétés forestières traditionnelles et les entreprises de transformation. Une décision des autorités est attendue pour tenter de régler le problème lié au non-respect des accords conclus entre les sociétés forestières et les usines de transformation en matière d'approvisionnement. Le PDG de la STB, Shiyu Wan, a déclaré: « Nous sommes venus pour demander l'appui de la ministre pour l'approvisionnement en matière première qu'est le bois. J'ai été encouragé par la ministre qui m'a donné une force terrible qui pourra pousser notre société à évoluer ».

Société de droit congolais créée en 2019, la STB compte

réaliser l'engagement de l'État de valoriser les grumes soit en produit moitié fini ou fini, soit de répondre à la demande du marché national et de favoriser la création d'emplois. L'entreprise devrait franchir un pas important dans son développement cette année, a assuré son PDG. STB va augmenter au moins de 30% son offre d'emplois et le même pourcentage pour la production, y compris investir dans la réduction de l'impact environnemental.

La réglementation nationale en matière de l'exploitation forestière exige après les coupe du bois un programme de reboisement. Dans cette optique, l'Etat favorise les projets d'aménagement des terres et d'afforestation. Le cabinet d'études Terea est un partenaire de l'État depuis de longues années sur des projets forestiers. Son directeur général, Benoît Demarquez, veut déployer ses équipes pour réaliser des études de terrain préalables au lancement d'un nouveau projet d'afforestation en



Le tête-à-tête entre la ministre et le patron de la STBDR

partenariat avec le Programme national d'afforestation et de reboisement.

L'expert a également présenté son initiative à la ministre de l'Économie forestière, le 1er février, dans le but d'obtenir l'autorisation de la tutelle à poursuivre les études et trouver les arguments pour convaincre des investisseurs de financer le projet. « Nous avons trouvé

des axes pour ce projet qui, je pense, correspondent tout à fait à la politique de gouvernement, du ministère en charge des forêts. J'en suis ravi. Nous avons des engagements pour avancer vite sur ce projet d'afforestation qui va lier à la fois de la restauration forestière, des plantations agroforestières, de l'agriculture, de la cou-

verture pour du réenrichissement du sol », a expliqué Benoît Demarquez.

L'initiative comprend une composante sociale avec la prise en compte des jeunes et des femmes. Plusieurs dizaines de milliers d'hectares seront exploités durant les quarante prochaines années pouvant générer des crédits carbone.

**Fiacre Kombo**

## MINÉRAUX DE DÉVELOPPEMENT

## Validation de la feuille de route et du plan de retour au travail

La première session technique de renforcement de capacités et de partage d'expériences sur la formalisation, l'environnement, la santé et la sécurité dans le secteur des minéraux de développement en République du Congo, qui s'est clôturée le 1er février à Brazzaville, a débouché, entre autres, sur la validation de la feuille de route et du plan de retour au travail.

Organisée par le ministère de l'Industrie minière et de la Géologie en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), la session de formation a regroupé des participants venus des ministères en charge des Mines, de l'Environnement, de la Construction, des Petites et moyennes entreprises ainsi que de l'Université Marien-Ngouabi, du Centre de recherche géologique et minière, et des artisans. Animée par des experts locaux et du bureau régional du Pnud, elle a permis aux participants d'échanger sur la genèse, les défis et les opportunités dans la formalisation et l'organisation du secteur des minéraux de développement; l'élaboration d'un plan d'affaire, la recherche de financement et l'éducation financière; la caractérisation et la valorisation de certains minéraux de développement (argile, latérite et sable); la présentation du potentiel géologique et minier des départements du Congo.

« La feuille de route, le plan de retour au travail validés au cours de cette session sont là des outils de taille pouvant vous permettre d'opérer la démultiplication des acquis pour le développement de vos entreprises, la création



Les participants/Adiac

d'emplois au profit des jeunes congolais et la mobilisation des financements pour alimenter des opportunités de croissance de vos entreprises respectives », a rappelé le délégué du Pnud à cette cérémonie, Hollande Nziendolo.

Selon lui, les travaux de groupe ont permis d'explorer des solutions innovantes et de partager des meilleures pratiques pour l'exploitation, la valorisation et la formalisation des entreprises minières artisanales. Des initiatives qui représentent des étapes cruciales vers un secteur minier plus durable et inclusif. « Nous avons aussi eu le privilège de découvrir le potentiel minier et géologique de dix départements de la République

du Congo. Les données partagées par les directeurs départementaux ont mis en lumière la diversité et la richesse de nos ressources naturelles, tout en soulignant l'importance d'une exploitation responsable et durable », a-t-il indiqué, encourageant les artisans à s'engager dans la formalisation afin d'accéder au financement, aux services et technologies d'appui offerts aux entreprises pour financer le cycle d'exploitation et réaliser le profit.

### Des recommandations pour valoriser le secteur

Au terme des travaux, plusieurs recommandations ont été prises dont celles consistant à la mise

en place d'un cadre d'échange et de formation continue entre les participants et les formateurs; la poursuite du processus de formalisation des artisans du secteur des minéraux de développement. Les participants ont aussi suggéré de procéder à la cartographie et l'estimation des réserves en minéraux de développement; de renforcer les capacités techniques des artisans évoluant dans la filière des minéraux de développement; de mettre en place un cadre de valorisation des résultats des recherches scientifiques sur les minéraux de développement. Les autres recommandations concernent la création d'une cellule d'appui et de promo-

tion des projets sur les minéraux de développement, ainsi que le renforcement des capacités de l'administration dans le secteur des minéraux de développement.

La conseillère aux mines du ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Noida Ngatsé Lebela, a catégorisé les acquis de cette formation en trois ordres. Il s'agit de l'acquisition des connaissances théoriques sur les techniques fondamentales et les notions pratiques liées aux minéraux de développement et à l'écoconstruction à partir des ressources locales disponibles; la capacité de présenter le processus de formalisation; la capacité de former les acteurs sur les enjeux et défis de l'environnement, la communauté, la santé et de la sécurité dans les mines et carrières. « Je prends acte de vos recommandations que nous allons transmettre à notre hiérarchie et d'en assurer le suivi de la mise en œuvre. J'ose espérer que dans le cadre de la promotion et la valorisation du secteur des minéraux de développement en République du Congo, ensemble nous œuvrerons pour la mise en application de ces recommandations », a-t-elle conclu.

**Parfait Wilfried Douniama**



## DROITS HUMAINS

# Le Congo marque des avancées appréciables

Une délégation congolaise, conduite par le garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et des Peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a pris part du 30 au 31 janvier au quatrième Examen périodique universel (EPU) des droits de l'homme des Nations unies à Genève, en Suisse.

Dans son intervention au cours de la rencontre mondiale, le ministre congolais en charge de la Justice et des Droits humains a présenté la situation générale des droits de l'homme dans son pays, en insistant notamment sur des avancées positives enregistrées ces cinq dernières années ; mais également sur la nécessité pour le Congo de demeurer fidèle à ce mécanisme onusien. « *Le Congo s'engage à maintenir le comité interministériel mis en place après le troisième passage et mettra en place un mécanisme interministériel de suivi pérenne des rapports à soumettre aux organes des traités* », a-t-il expliqué.

Ainsi, quatre-vingt-quinze questions ont été posées par quatre-vingt-quinze pays se rapportant aux droits de



Les participants au quatrième Examen périodique des droits de l'homme/Adiac

l'homme, de la femme, des filles, des peuples autochtones et bien d'autres. Répondant à ces interpellations, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a assuré les participants aux questions de la détermination de son pays à garantir et à protéger les droits humains. « *L'Etat congolais reste convaincu de la nécessité du développement intégral comme facteur déterminant*

*dans la garantie des droits de l'homme. C'est à ce titre que tous les droits sans exclusivité feront l'objet d'un intérêt particulier en relation avec les politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement. Et c'est, d'ailleurs, dans cette perspective que cette année 2024 a été décrétée par le président de la République, année de la jeunesse* ».

Préisons que l'EPU est un mécanisme du conseil des droits de l'homme unique en son genre. Il incite chaque Etat membre à procéder tous les cinq ans à une évaluation par les pairs de son bilan en matière de droits de l'homme. Il permet à chaque Etat de rendre compte régulièrement des mesures qu'il a prises pour améliorer la situation des droits humains à l'échelle

nationale et pour surmonter les obstacles à l'exercice des droits de l'homme et de recevoir des recommandations d'autres Etats membres des Nations unies s'appuyant sur des contributions de différentes parties prenantes et des rapports de pré sessions, en vue d'une amélioration continue. Créé en mars 2006 par les Nations unies, l'EPU est conçu pour encourager, soutenir et développer la promotion et la protection des droits de l'homme dans chaque pays.

La délégation congolaise à Genève était constituée de la ministre en charge de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Ingani ; des parlementaires et des secrétaires permanents des Conseils consultatifs.

Roger Ngombé

## ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

## Deux cadres nommés ambassadeurs ID4Africa pour 2024

Le préfet, directeur général de l'administration du territoire, Bonsang Oko Letchaud, et sa directrice de l'état-civil, Prisca Nadège Nganga Ibinda Nzahou, font partie des 121 hauts fonctionnaires issus de 47 pays d'Afrique, nommés ambassadeurs ID4Africa pour le compte de l'année 2024.

Ancien secrétaire général du département de Brazzaville (2018-2023), l'actuel préfet, directeur général de l'administration du territoire, Bonsang Oko Letchaud, a vu ses efforts être récompensés au niveau international. Il fait partie de la classe d'ambassadeurs 2024 d'ID4Africa.

Selon un communiqué de presse de cette organisation, le programme de transformation numérique a connu, en 2023, une évolution significative, l'identité numérique étant reconnue comme une infrastructure critique. ID4Africa a, en effet, mis en œuvre le plus grand changement dans son programme d'ambassadeurs, le plus important depuis la création du programme en 2016 (deux ans après la création de l'organisa-

tion). Elle a ainsi restructuré le programme des ambassadeurs en bureaux nationaux multi-agences, chaque pays a désormais le droit de nommer jusqu'à trois hauts fonctionnaires gouvernementaux, dont au moins un représentant de l'agenda des TIC et un représentant l'autorité de l'identité. Ce changement a entraîné une augmentation du nombre de fonctionnaires nommés de 93 l'année dernière à 121 pour 2024, dont 42 femmes fonctionnaires de haut niveau.

« *Chez ID4Africa, nous renforçons et consolidons nos bureaux d'ambassadeurs pour favoriser la collaboration entre les différentes agences. Les ambassadeurs ont fait un travail brillant en tant que liaison entre le Mouvement*



Bonsang Oko Letchaud

ID4Africa et les acteurs de l'identité au niveau national. Désormais organisés en bureaux multi-agences, ils ont également pour mission de briser les silos nationaux », a commenté le PDG d'ID4Africa, le Dr Joseph Atick.

Il s'est, par ailleurs, dit ravi du soutien enthousiaste des pays africains, qui engagent des responsables de haut niveau à défendre la cause de l'harmonisation de leurs efforts et de l'identité de tous dans leur pays. Fondé en 2014,

ID4Africa est un mouvement panafricain dédié à aider les nations africaines à développer des écosystèmes identitaires robustes et responsables au service du développement, de l'action humanitaire et de la transformation numérique. Ce mouvement identifie les besoins et les priorités de l'Afrique sur une base continue grâce à des engagements intenses sur le terrain avec ses 47 pays membres. Il recherche, en Afrique et dans la communauté identitaire mondiale, des expériences et une expertise qui répondent à ces besoins avant de transformer ces résultats en connaissances fiables qu'il partage via ses différentes plateformes de convocation pour soutenir le renforcement des capacités stratégiques.

Parfait Wilfried Douniama



## SANTÉ PUBLIQUE

## Le CHU Brazzaville améliore ses capacités de prise en charge en imagerie

Après une première phase d'expérimentation qui a duré un an, l'IRM du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville a été réceptionnée définitivement le 31 janvier, sous le patronage de son directeur général, le Pr Alexis Thierry Raoul Gombet, en présence du représentant de la Société ingénierie services et développement (ISD).

L'acquisition de l'IRM par le CHU de Brazzaville a été précédée par celle d'un scanner qui a permis d'obtenir des vues en deux ou trois dimensions à l'intérieur du corps humain. L'IRM donne des informations sur les lésions qui ne sont pas visibles sur les radiographies standards, l'échographie ou le scanner. Le scanner a l'avantage de pouvoir utiliser les rayons x et d'explorer les organes du corps humain. Avec le scanner on fait des examens plus rapidement, l'IRM donne une définition plus nette du corps humain.

« On est satisfait de l'équipement qu'on a reçu. Il faut croire qu'en une année d'activité, on a déjà dépassé la barre de 1000



Le directeur général signant le procès verbal de remise définitive de l'IRM au CHU de Brazzaville.

examens réalisés, que ça soit au scanner et à l'IRM et on suppose que ça aide, de façon substantielle, au

diagnostic des maladies, des patients qui viennent nous voir ici au CHU », a fait savoir le Pr agrégé Régis

Franck Moyikoua, chef de service d'imagerie médicale du CHU. Il a ajouté que lorsqu'on essaie d'évaluer à l'IRM

, on est autour de 1500 examens déjà réalisés et l'activité plutôt du scanner est autour de 3000 examens réalisés, au bout d'un an.

Signalons que cette réception définitive de l'IRM et du scanner s'inscrit dans le cadre du marché n°FED01-CHUB-CGMP-2021, relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service de l'IRM et un scanner au CHU, conclu entre ce centre et la société ISD. En outre, la dotation du CHU des équipements de radiologie par le gouvernement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des équipements techniques de cette structure sanitaire engagée par le gouvernement de la République...

Guillaume Ondze

## REVENDEICATIONS SOCIALES

## Les agents de l'ARMP s'indignent de leur traitement

Dans un communiqué rendu public le 2 février à Brazzaville, une frange des agents de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a déploré l'inefficacité du Conseil d'administration de cette structure publique. Ces agents n'ont pas reçu leur salaire depuis plusieurs mois. Ils demandent l'intervention des autorités.

« Nous, collectif des travailleurs dûment recrutés et non payés de l'Autorité de régulation des marchés publics, portons à la connaissance des autorités de la République et à la nation tout entière des faits d'abus de pouvoir et de violations ciblées de nos droits humains, particulièrement par le président du conseil de l'Autorité de régulation des marchés pu-

blics », explique le document.

Ce collectif s'appuie sur la Constitution du 25 octobre 2015, en son article 30, qui reconnaît à tous les citoyens congolais le droit au travail et à une rémunération équitable.

« Nous prenons pour témoins sur la discrimination et la violation de nos droits, toutes les autorités et la nation tout entière des discriminations dont



nous sommes victimes de sa part, et revendiquons à haute voix, nos salaires impayés mais qui, selon la trésorerie, seraient comptabilisés », précise la déclaration.

Notons que l'ARMP a pour mission d'assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégation de service public.

Rude Ngoma

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ







INITIATIVE POUR LA PROSPÉRITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

## Un Think Tank au Service de la Renaissance Économique

L'Afrique Centrale se distingue par le contraste entre l'abondance de ses ressources naturelles et les multiples opportunités à sa portée d'un côté, et de l'autre les défis significatifs auxquels notre région continue de faire face.



Hervé Assah,



Ha-Joon Chang



Efosa Ojomo

Ce constat a motivé le lancement de l'Initiative pour la Prospérité en Afrique Centrale (IPAC), un Think Tank qui s'est fixé comme objectif de :

(1) Fournir le cadre de réflexion permettant une meilleure définition et coordination des politiques économiques dans la sous-région,

(2) Établir un dialogue constructif, supporté par des études rigoureuses, entre les différents acteurs de la croissance économique afin de générer un environnement incitatif à l'investissement et l'innovation,

(3) Encourager une coordination plus étroite entre les secteurs public et privé dans la définition et l'implémentation des politiques industrielles,

(4) Promouvoir la région comme une destination privilégiée pour les talents, les partenaires industriels et financiers,

(5) Et enfin ancrer fermement notre sous-région sur les rails de la prospérité. L'IPAC reflète la passion, l'optimisme et l'ambition de ses fondateurs - Hervé Assah, Omar Denis Bongo Ondimba et Frédéric Nzé.

L'équipe a été rejointe peu après le lancement de l'Initiative par des économistes de renommée internationale dont Ha-Joon Chang, (Pr. Cambridge, SOAS) Spécialiste des questions de politiques industrielles, ayant travaillé avec l'Union Africaine, les gouvernements du Brésil, de l'Éthiopie, et de la République Sud-Africaine et Efosa Ojomo (Harvard), spécialiste des questions d'innovation - Directeur du Groupe de Recherche sur la Prospérité Mondiale à l'Institut Clayton Christensen.

Pour sa première année, l'IPAC a décidé de se focaliser sur l'économie de la République du Congo.

En effet, au-delà du potentiel en ressources naturelles commun aux économies de la sous-région, de par la qualité de ses infrastructures, sa position géographique, et son capital « sécurité », la République du Congo a une position stratégique qui lui permettrait de jouer un rôle clé dans les secteurs de la logistique, de la transformation des produits du bois, la sécurité alimentaire de la mégalopole de Kinshasa et de devenir la première économie de service de la sous-région (santé, éducation, tourisme, transformation digitale, services au secteur minier, fintech, etc.)

C'est pour cela que l'IPAC s'est associé avec UniCongo pour s'assurer un an-

crage fort avec les réalités du secteur privé congolais dès sa création.

Les travaux de l'IPAC sont en droite ligne avec les priorités nationales définies dans le PND et intégreront les axes instruits dans la Déclaration du Président de la République faisant de 2024 l'année de la jeunesse.

La prochaine mission, prévue du 6 au 9 février s'annonce être une étape cruciale dans l'évolution de ses activités. Au cours de cette mission, les membres de l'IPAC vont rencontrer des représentants du gouvernement, des administrations et du secteur privé.

### Présentation des membres de l'équipe stratégique de l'IPAC

**M. Hervé Assah, est un banquier d'affaires chevronné congolais.** Il a occupé plusieurs fonctions à l'international le domaine des investissements, des financements internationaux, de la gestion des risques, le conseil en privatisation et enfin le développement économique. Il est aujourd'hui Administrateur du Groupe Ecobank et PDG de la Société de capital-investissement et de conseil stratégique, quaria Capital, qu'il a lancée après 25 ans passés à la Banque mondiale en y occupant plusieurs hautes fonctions.

Expert du financement des projets d'infrastructure, des mines, du gaz et du pétrole, ainsi que des Partenariats Publics-Privés en général. Il a œuvré tour à tour, dans le Département Global des Investissements dans les secteurs pétroliers et miniers de la Société Financière Internationale (SFI) et ensuite au Département Finance, Secteur Privé et Infrastructure de la Banque mondiale et enfin dans la Pratique Mondiale Finance Compétitivité et Innovation à Washington. Il en a dirigé toutes les opérations au Togo de 2010 à 2015, en tant que Représentant Résident. Il a aussi occupé les mêmes fonctions au Nigeria pour la Banque Africaine de Développement de 2007 à 2010. Pendant cet intervalle, M. Assah a également été Administrateur de plusieurs institutions financières internationales dont la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Société Africaine de Réassurance.

Membre du Conseil Stratégique de Haut Niveau. Avant de rejoindre le Groupe de la Banque mondiale, il a été Vice-Pré-

sident du Département Marchés Emergents de BNP-Paribas à la City de Londres, après un passage remarqué chez Bankers Trust Company à Wall Street, New York et à Londres, ainsi qu'à la banque d'affaires du Groupe Thalès à Paris. M. Assah est titulaire du M.B.A de la prestigieuse Wharton Business School de l'Université de Pennsylvanie (USA). Il est également l'auteur de la trilogie intitulée 'Lumineuse Afrique', qui a été publiée chez l'Harmattan en 2022.

**Ha-Joon Chang est un économiste de renommée mondiale,** spécialiste des questions de développement économique, en particulier du rôle des politiques commerciales et industrielles, et des institutions dans le développement. Il a enseigné pendant 32 ans à l'université de Cambridge avant de rejoindre l'université SOAS de Londres en 2022.

Il est considéré comme l'un des principaux critiques des théories (et des mythes) du libre marché et, plus généralement, de l'orthodoxie économique. Il est notamment connu pour ses travaux sur l'histoire du développement économique des pays riches, à partir de laquelle il démontre comment ces derniers, et les institutions internationales qu'ils contrôlent, tentent de «repousser l'échelle» avec laquelle ils se sont hissés au sommet, empêchant ainsi les pays en développement d'adopter les politiques et les institutions qu'ils ont eux-mêmes mises en œuvre.

Il est l'auteur de plusieurs best-sellers, dont «Kicking Away the Ladder», «Bad Samaritans», «Deux ou trois choses que l'on ne vous dit jamais sur le capitalisme» et «Economics : The User's Guide». Ses écrits ont été traduits et publiés dans 45 langues et 46 pays. Ses livres se sont vendus à quelque 2,5 millions d'exemplaires dans le monde. Dans son dernier livre, «L'Éco sur un plateau», publié en 2022, il explore, à travers des anecdotes culinaires, certaines questions économiques fondamentales telles que la mondialisation, le changement climatique ou l'industrialisation.

Il a également conseillé de nombreuses organisations internationales, des gouvernements nationaux, des organisations de la société civile et des entreprises (tant du secteur privé que du secteur public). Il est actuellement membre du

CDP (Comité des politiques de développement), le plus haut organe consultatif des Nations unies sur les questions de développement.

M. Chang est lauréat du prix Gunnar Myrdal 2003 et du prix Wassily Leontief 2005.

**Efosa Ojomo est le directeur du groupe de recherche** sur la prospérité mondiale au Clayton Christensen Institute for Disruptive Innovation, un groupe de réflexion axé sur l'innovation basé à Boston. Il fait également partie du corps enseignant de la Kellogg School of Management de l'Université Northwestern, où il enseigne le cours sur l'entrepreneuriat et la création de marché dans les marchés émergents.

En 2020, il a été sélectionné comme l'un des 30 penseurs figurant sur la liste Thinkers50 Radar, la ressource la plus fiable au monde pour identifier, classer et partager les principales idées en matière de gestion de notre époque. Efosa mène des recherches et écrit sur la manière dont l'innovation peut transformer les organisations et les pays, et comment l'innovation peut créer une prospérité inclusive pour de nombreux individus.

En janvier 2019, aux côtés du regretté professeur de la Harvard Business School, Clayton Christensen, il a publié le livre intitulé Le paradoxe de la prospérité : Comment l'innovation peut sortir les nations de la pauvreté. Christensen était le penseur de premier plan sur l'innovation perturbatrice et était un mentor pour Efosa Ojomo.

Au cours des dernières années, le travail d'Efosa a été publié et couvert par le Wall Street Journal, Harvard Business Review, MIT Sloan Management Review, The Guardian, Quartz, Forbes, Fortune, la Banque mondiale, NPR, et plusieurs autres médias.

Il intervient fréquemment et donne des conseils sur la manière dont les organisations et les pays peuvent développer une culture favorisant les innovations créatrices de marché, et il a présenté son travail lors de conférences TED, du Aspen Ideas Festival, de la Banque mondiale, à Harvard, Yale, Oxford, et lors de plusieurs autres conférences et institutions. Efosa est diplômé de l'Université Vanderbilt en génie informatique et a obtenu son MBA à la Harvard Business School.



## AFFAIRES

# Un forum Italie-Congo tenu à Rome

La capitale de l'Italie, Rome, a accueilli du 31 janvier au 2 février un forum Italie-Congo, espace d'échange et de dialogue, en vue de promouvoir les opportunités d'affaires entre artisans et petites et moyennes entreprises (PME).

Le forum bilatéral est intervenu juste après le sommet Italie-Afrique, tenu au Sénat italien pour la présentation du Plan Mattei souhaité par le gouvernement pour provoquer «un changement de rythme» dans la relation avec l'Afrique et jeter les bases d'une coopération mutuellement bénéfique.

Cette fois-ci, dans le cadre des affaires, le forum a réuni plus de 400 acteurs représentant les institutions, entreprises et artisans italiens et congolais ayant manifesté leur intérêt de discuter des opportunités et des défis auxquels les petites et moyennes entreprises doivent faire face dans différents secteurs, à l'image d'un tissu artisanal dans lequel Rome et Brazzaville se reconnaissent comme semblables. Une forte délégation partie de Paris du Haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger, conduite par Agnès Ounounou, se comptait également parmi les participants. Dans son allocution inaugurale, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a encouragé les entrepreneurs italiens à aller investir dans son pays, soulignant qu'il offre un



La ministre congolaise des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, au forum Italie-Congo 2024DR

environnement paisible et d'innombrables opportunités pour le développement économique. C'est, en substance, le contenu des échanges qui ont porté sur les

diverses séances de travail du forum italo-congolais sur la promotion des échanges entre PME et artisans de ces deux pays, en particulier dans le cadre d'une coo-

pération fructueuse. Ce qui a permis à la ministre congolaise des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, d'affirmer dans son discours d'ouverture que « L'Ita-

lie est le berceau des petites et moyennes entreprises ».

En ce qui concerne le Congo, ce forum a revêtu un intérêt particulier pour le gouvernement congolais qui a inscrit, dans son Plan national de développement 2022-2026, la nécessité d'attirer les capitaux privés étrangers et d'encourager leur déploiement dans les différents secteurs de l'économie nationale.

Une occasion pour le président Denis Sassou N'Guesso, après avoir consacré 2024 « année de la jeunesse », d'espérer « revigorer » la relation tant diplomatique que commerciale qui existe déjà depuis un certain temps entre le Congo et l'Italie dans un esprit de « respect et bénéfice mutuel ».

Il a déclaré que cette visite à Rome a donné, outre un « nouveau départ », une forte signification symbolique, certain que pour mener à bien des projets efficaces dans un monde en perpétuelle mutation, « nous avons besoin d'actions, de moyens et de résilience et que, en ce sens, les accords et les connaissances résultant d'événements comme le forum d'aujourd'hui représentent une opportunité pour construire l'avenir ».

Marie Alfred Ngoma

## NÉCROLOGIE



Nioni Masela, agent du Courrier de Kinshasa, les familles Masela et Kuwa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, époux, oncle, grand-père et arrière-grand-père, Joseph Masela Ma Tsakala, mercredi 31 janvier 2024. En attendant le programme, le deuil se tient au domicile du défunt, sis avenue Mbama 2, numéro 6 C, quartier Ngomba Kikusa/UPN.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.



L'ambassadeur Léonard Emile Ognimba, les enfants Ognimba Amédée, la veuve Ognimba, les familles Ognimba, Owondo et Ngebili remercient pour leurs marques de compassion et leur affection, toutes les personnes qui les ont assistés et accompagnés lors des obsèques de leur regretté frère, époux, oncle et grand-père Amédée Ognimba, haut magistrat à la retraite, décédé le 10 janvier 2024 à Lognes en France.

« Je changerai leur deuil en allégresse, et je les consolerais ; je leur donnerai de la joie après leurs chagrins », (Jérémie 3 : 13). Que l'âme de l'illustre disparu repose en paix.



## LUTTE CONTRE LE CANCER

## Le Congo plaide pour l'acquisition de la radiothérapie

A la faveur de la célébration, le 4 février de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le gouvernement a rendu publique une déclaration par l'entremise du ministre de la Santé et de la Population, à travers laquelle il sollicite l'appui des partenaires pour l'acquisition de la radiothérapie et des médicaments anticancéreux, souvent inaccessibles aux patients.

L'interpellation gouvernementale est consécutive à l'augmentation des patients souffrant du cancer au Congo. « Les statistiques, selon Globocan en 2020, présentent 2478 nouveaux cas avec 1595 décès parmi les deux premiers cancers en fonction du sexe : chez la femme : sein (32,3%), col de l'utérus (25,5%) ; chez l'homme : prostate (37,1%), foie (15,7%) ; chez les enfants de 0 à 14 ans 125 nouveaux cas », a déclaré le ministre Gilbert Mokoki.

Ainsi, a-t-il renchéri, au regard de l'ampleur de la maladie, le Congo a validé, le 10 mars 2023, son Plan stratégique national de lutte contre le cancer 2022-2026, dont la mise en œuvre s'accroît au fil des années. « La Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février de chaque année, justifie bien l'apogée de ce fléau qui préoccupe chaque Etat, organisation, société,



Le ministre Gilbert Mokoki rendant publique la déclaration du gouvernement

**« La Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février de chaque année, justifie bien l'apogée de ce fléau qui préoccupe chaque Etat, organisation, société, patient, citoyen et tous les autres acteurs à sensibiliser le plus grand nombre aux principaux enjeux de la lutte contre le cancer »**

patient, citoyen et tous les autres acteurs à sensibiliser le plus grand nombre aux principaux enjeux de la lutte contre le cancer », a indiqué le ministre.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, à l'occasion de la présente journée dont le thème est « Pour des soins plus justes », l'Union internationale de lutte contre le cancer invite chaque pays à mettre en place des actions de mobilisation pour sensibiliser au cancer et aux grands enjeux actuels de santé publique : la prévention et le dépistage, l'accès de tous au diagnostic, aux traitements spécifiques et aux palliatifs ainsi que la promotion de la recherche et les acquis des innovations en matière de lutte contre le cancer. C'est en agissant ainsi, a-t-il conclu, que les Etats, dont le Congo, vont parvenir à baisser l'impact socio-économique en lien avec le cancer dans plusieurs ménages.

Roger Ngombé

## ZLÉCAF : 2024

## Année d'impulsion du plus grand marché commun

Après des hésitations et débuts poussifs, 2024 marquera-t-elle le tournant dans la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf)? A l'issue de la phase pilote initiée par sept pays du continent, l'élargissement de l'Initiative de commerce guidé (GTI) à vingt-quatre autres pays devrait marquer un tournant pour ce qui est appelé à devenir la plus grande zone de libre échange à l'échelle mondiale.

Actuellement, quatre-vingt-seize produits peuvent être échangés librement avec des préférences tarifaires dans le cadre de l'Initiative de commerce guidé. Le prochain sommet de l'Union africaine prévu ce mois-ci février devrait aussi encourager davantage l'opérationnalisation de la Zlécaf dont l'opération pilote a été globalement concluante. Toutefois, des efforts sont encore à faire pour que l'Afrique devienne un véritable marché commun. Avec cinquante-trois pays qui ont signé le traité de la mise en place de la Zlécaf, dont quarante-sept l'ont ratifiée, le marché commun africain, appelé à devenir la plus grande zone de libre échange du monde, est bien sur les rails. Malgré que le processus sera lent à se mettre en place, tout indique que la marche vers la mise en place de ce marché est inéluctable. « Les leçons que nous avons tirées sont qu'en réalité, le secteur privé, à travers le continent, est prêt à tirer profit de la Zlécaf et que les gouvernements doivent

agir beaucoup plus rapidement pour répondre à leurs besoins », a souligné le secrétaire général du groupement, Wamkele Mene, ajoutant que « cette année (2024), notre intention est d'accélérer la mise en œuvre de la Zlécaf ».

Cette année est celle du lancement de la Zlécaf avec plus de la moitié des Etats africains engagés. Les barrières tarifaires et non tarifaires constituent des obsta-

cles majeurs au développement des échanges au niveau du continent. La Zlécaf a mis l'accent sur l'élimination progressive de celles-ci pour stimuler les échanges commerciaux intra-africains. Les échanges dans le cadre de la Zlécaf obéissent au principe de réciprocité qui implique que les avantages consentis par un pays à un autre doivent être réciproques.

**« Cette année (2024), notre intention est d'accélérer la mise en œuvre de la Zlécaf ».**

En éliminant progressivement les barrières tarifaires, les pays africains devraient lever un des obstacles majeurs aux échanges de marchandises intra-africains. Selon la Banque mondiale, « à elle seule, cette mesure permettrait de développer les échanges et d'augmenter le revenu réel de 7% d'ici à 2035 ». Pour doper les échanges, il faut davantage de routes, autoroutes, de ports, de centres logistiques, des chemins de fer...

En clair, pour développer les échanges au niveau du continent, il faut mettre en place des corridors commerciaux et portuaires qui vont faciliter l'acheminement des marchandises et réduire les coûts logistiques qui sont parfois largement supérieurs à ceux des droits de douane. Ensuite, il faut aussi régler le problème des paiements des transactions au niveau

du continent où on compte de nombreuses monnaies locales, poussant les opérateurs à passer par des devises fortes (dollar, euro, livre sterling...) pour régler leurs importations.

Par ailleurs, pour stimuler les échanges, il faut aussi disposer d'une offre suffisante de produits. Or, peu de produits sont transformés sur le continent. D'où l'urgence d'encourager la transformation des produits locaux et

le marché commun incite davantage de pays à se lancer dans la transformation de leurs matières premières et agricoles. La Zlécaf est donc sur la bonne voie. Cet accord qui réunit cinquante-trois pays avec un marché de plus de 1,3 milliard de consommateurs et un produit intérieur brut de plus de 3500 milliards de dollars pourrait contribuer à transformer les économies africaines. Une fois qu'elle sera entièrement opérationnelle, la Zlécaf boostera les échanges commerciaux intra-africains, encore très faibles. Selon les données récentes de la Cnucead, ceux-ci tournent autour de 14,4% du commerce extérieur des pays africains, contre 63% pour les échanges intra-européens et 58% pour les échanges intra-asiatiques (2021). Seulement, pour augmenter sensiblement ce ratio des échanges intra-africains, il faudra que les pays africains révolutionnent leurs économies en misant davantage sur la transformation de leurs produits.

Noël Ndong



## TRANSPORT FERROVIAIRE À KINSHASA

## Les travaux de construction du chemin de fer seront lancés sous peu

La nouvelle a été donnée par le comité de gestion de Métrokin, au sortir d'une audience accordée, le 2 février, par le gouverneur Gentiny Ngobila.

Le comité de gestion de Métrokin a fait part au gouverneur Ngobila des avancées du projet déjà enregistrées sur le terrain, toutes les études ayant été bouclées. Actuellement, cette équipe n'attend que la finalisation de l'étape d'indemnisation des personnes qui ont construit sur le rail afin de dégager ces emprises ferroviaires.

De son côté, le gouverneur de la ville a promis de correspondre avec le Bureau central de coordination pour obtenir les moyens financiers afin de procéder, le plus tôt possible, à ces opérations d'indemnisation des personnes impactées par le projet.

Métrokin aspire être, pour la ville de Kinshasa, un véritable partenaire stratégique susceptible de lui offrir des solutions de mobilité et des services pensés. Lors d'un point de presse tenu en décembre dernier, le directeur général du train urbain à



Les wagons de train à la Gare centrale de Kinshasa DR

Kinshasa (Métrokin), Eric Onepunga, avait annoncé le début des travaux du projet de modernisation du réseau

ferroviaire pour le mois de mars prochain. « Pour réaliser ce projet, il fallait beaucoup d'études (...). On

a tout fini. Nous allons lancer les appels d'offres pour les constructeurs, fournisseurs de train, de signa-

lisation et ceux qui vont exécuter. Nous avons également fini le design, etc. Le début des travaux, c'est au mois de mars prochain (...). Il faut que la population sache que ce projet, c'est du réel », avait-il précisé. Le comité exécutif de ce projet est composé d'Africa finance corporation, Métrokin, les ministères des Finances, du Transport et du Portefeuille ainsi que la ville-province de Kinshasa.

Lucien Dianzenza

**« Pour réaliser ce projet, il fallait beaucoup d'études (...). On a tout fini. Nous allons lancer les appels d'offres pour les constructeurs, fournisseurs de train, de signalisation et ceux qui vont exécuter. Nous avons également fini le design, etc. Le début des travaux, c'est au mois de mars prochain (...). Il faut que la population sache que ce projet, c'est du réel »**

## NORD-KIVU

## Un hélicoptère de l'ONU essuie des tirs à Masisi

L'hélicoptère de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo (Monusco), a précisé un communiqué de cette mission, effectuait une évacuation sanitaire. Il a essuyé des tirs de présumés rebelles du M23 aux environs de Karuba, dans le territoire de Masisi.

L'attaque a blessé deux casques bleus dont un grièvement. « L'appareil a pu atterrir en sécurité à Goma et les deux blessés médicalement pris en charge », a précisé le communiqué de la Monusco. La cheffe de cette mission, Bintou Keita, qui souhaite un prompt rétablissement aux blessés, a fermement condamné cette attaque contre un aéronef porteur de l'emblème des Nations unies, qui survient presque un an, jour pour jour, après un assaut similaire ayant coûté la vie à un casque bleu sud-africain. Elle a déploré également les attaques inacceptables ciblant les civils depuis l'intensification des combats dans le Nord-Kivu.

Bintou Keita réitère, par ailleurs, son appel au M23 à cesser les hostilités et à désarmer sans condition, en respectant les termes du Communiqué du 23 novembre 2022. « Des



menaces ont été directement proférées ces derniers temps contre la Monusco et ses casques bleus par le M23. La cheffe de la Monusco rappelle à cet égard que les attaques contre les casques bleus peuvent constituer un crime de guerre. La Monusco invite les autorités judiciaires congolaises à traduire en justice les auteurs de cet acte. La Mission rappelle l'urgence et la nécessité de mettre fin à de tels agissements pour une mise en œuvre sans entrave de son mandat de protection des ci-

vils», a insisté le communiqué. Rappelons que les combats s'intensifient ces derniers jours entre l'armée congolaise et les rebelles M23 soutenus par le Rwanda. Au même moment, les soldats de la force de la SADC s'emploient à se déployer aux côtés des militaires congolais engagés au front. Cette menace devient de plus en plus grande dans la ville de Goma où l'on signale la présence des éléments du M23 dans certaines cités environnantes.

Lucien Dianzenza

## SÉNÉGAL

## Report sine die de l'élection présidentielle

Au Sénégal, le président Macky Sall annonce le report sine die de l'élection présidentielle.

C'est la première fois depuis 1963 qu'une élection présidentielle au suffrage universel direct est reportée au Sénégal. Lors d'un discours à la nation, le chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, a annoncé samedi 3 février le report sine die de l'élection présidentielle du 25 février. Une annonce qui survient quelques heures à peine avant l'ouverture de la campagne électorale. « J'ai signé le décret [...] abrogeant [celui] portant convocation du corps électoral le 25 février », a-t-il annoncé, après la mise en place d'une commission parlementaire enquêtant sur deux juges du Conseil constitutionnel dont l'intégrité dans le processus électoral est contestée. Le Conseil constitutionnel, qui a validé une liste de vingt candidats pour le scrutin présidentiel, avait en revanche exclu des dizaines de prétendants, dont deux ténors de l'opposition, le candidat antisystème Ousmane Sonko et Karim Wade, ministre et fils de l'ex-président Abdoulaye Wade (2000-2012). L'Assemblée nationale a approuvé mercredi, après des débats tumultueux, la formation d'une commission d'enquête sur le processus.

Un grand nombre des membres du camp présidentiel avaient voté pour. Ce soutien avait semé le trouble, des adversaires du président sortant re-

doutant alors un plan pour repousser la présidentielle parce que le pouvoir craindrait de la perdre.

## Macky Sall promet de ne pas se représenter

Le président Macky Sall, élu en 2012 pour sept ans et réélu en 2019 pour cinq ans, avait annoncé en juillet ne pas être candidat. Il a réaffirmé samedi qu'il ne se représenterait pas à la présidence. « J'engagerai un dialogue national ouvert afin de réunir les conditions d'une élection libre, transparente et inclusive », a dit M. Sall dans son discours, sans donner de date.

L'ex-parti au pouvoir et son candidat écarté, Karim Wade, avaient annoncé avoir déposé vendredi à l'Assemblée nationale « une proposition de loi portant sur le report » de la présidentielle du 25 février. « Notre initiative parlementaire est motivée par les nombreux incidents et contestations qui ont faussé le processus électoral, mettant en lumière de graves dysfonctionnements et plus encore avec l'élimination des candidats », a dit dans un communiqué le Parti démocratique sénégalais (PDS), qui dirige un groupe parlementaire formé de 27 députés sur les 165 que compte l'Assemblée nationale.

Avec AFP



## FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE

# Environ vingt mille jeunes attendus en Russie

Le Festival mondial de la jeunesse aura lieu du 1er au 7 mars prochain à Sotchi, en Russie, et réunira environ 20000 jeunes originaires de 180 pays..

« Commençons l'avenir ensemble », est le thème sur lequel se tiendront ces assises qui permettront aux jeunes, venus de tous les coins du monde, d'engager le dialogue en vue d'une compréhension mutuelle pour poser les jalons des coopérations de demain dans la construction d'un monde plus juste.

Des conférences et discussions, des programmes culturels, sportifs et expositions ponctueront ce festival. Les participants venus des 180 pays pourront, par ailleurs, visiter trente villes russes.

Lancé par le président russe, Vladimir Poutine, ce festival a pour vocation de favoriser l'instauration de liens entre la jeunesse de Russie et celle du monde entier. Le comité d'organisation a sélectionné des étudiants et jeunes actifs, de 18 à 35 ans, impliqués dans les sphères des affaires, des médias, de la coopération internationale, de la culture, de la science, de l'éducation, du sport, des actions caritatives et de divers domaines de la vie civile, indique un communiqué.

Rominique Makaya



La jeunesse du monde attendue en Russie/DR

## ESSAI

## Hellot Matson Mampouya publie sur les états généraux de l'éducation nationale

En prélude des assises nationales des états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche, tenus du 25 au 29 janvier dernier, au Palais des congrès de Brazzaville, Hellot Matson Mampouya a publié, aux Éditions ICES, un essai intitulé « Les États généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche: un défi multidimensionnel »

Préfacée par le Pr Armand Makany, conseiller spécial du haut-commissaire Hellot Matson Mampouya, auteur de l'essai, cette étude apporte un éclairage sur la mission confiée à l'ancien ministre de l'Enseignement, à savoir organiser les états généraux de l'Éducation nationale, de la formation et de la recherche (EGENFR).

À travers cet essai dans le cadre du système éducatif, le lecteur

remarque les qualités et la pertinence d'un serviteur de l'État chargé de mener une lourde mission. Il découvre également le caractère historique des EGENFR car, contrairement aux idées reçues, ils n'ont jamais eu lieu. L'auteur est face à une opportunité à saisir pour répondre aux trois questions fondamentales des EGENFR, à savoir «pourquoi les problèmes du système éducatif congolais perdurent-ils, alors que

plusieurs plans et stratégies ont été adoptés et mis en œuvres ? » ; «Le système d'éducation, de formation et recherche au Congo est-il adapté pour répondre aux objectifs et priorité de développement socioéconomique durable du Congo ? » ; «Que faire pour en sortir ? ».

D'emblée, l'auteur souligne que la complexité est la principale caractéristique des EGENFR car, dit-il, ils sont englobants (public et privé); holistiques (du préscolaire au supérieur) ; inclusifs (large consultation) et prospectivistes (tournés vers l'avenir).

Le haut-commissaire Hellot Matson Mampouya a relevé ce défi multidimensionnel en s'appuyant sur une double stratégie, interne et externe même s'il affirme que ce livre n'est pas le rapport final des EGENFR. Mais, Il précise plutôt qu'il permet une meilleure connaissance, appropriation et compréhension des enjeux que représentent les états généraux pour l'avenir du Congo.

Hellot Matson Mampouya a été successivement ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technique ; ministre de la Pêche et de l'aquaculture ; ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ; ministre des Postes et télécommunications ; à nouveau, de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique et actuellement haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la rRecherche.

Marie Alfred Ngoma

## FETHESCO

## Le public va découvrir la créativité scolaire

La 24e édition de la grande compétition théâtrale interscolaire de Brazzaville se tiendra du 7 au 9 février, dans la salle Savorgnan de l'Institut français du Congo, sur le thème « Pour un lendemain meilleur, œuvrons ensemble pour un programme d'éducation efficace pour tous ».



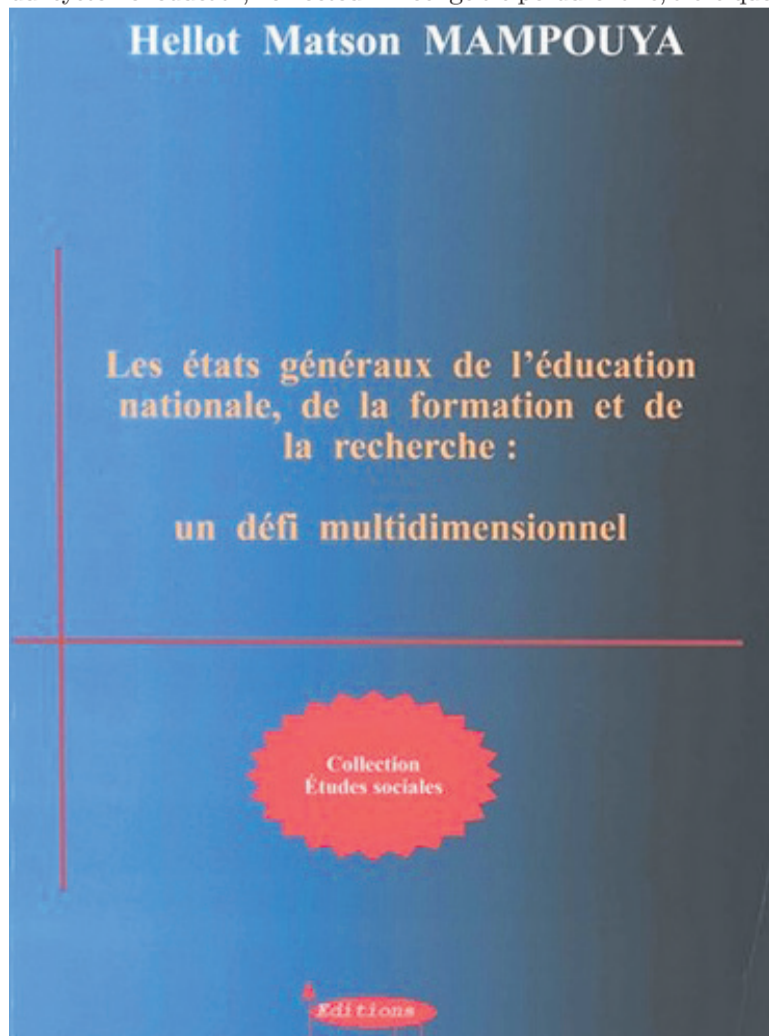
Cette année, les neuf établissements scolaires publics et privés retenus sont Immaculée conception, lycée Saint Alphonso, école militaire préparatoire général Leclerc, Dom-Helder-Camara, Fred-Beauprés, Emery-Patrice-Lumumba, Institut Thomas-Ndandou, Institut Linnengue, Aliyou-Fatima.

Ces écoles monteront durant trois jours sur scène pour faire valoir leurs talents artistiques et présenteront au public leur créativité émouvante. Des prix seront remis à la cérémonie de clôture aux meilleurs établissements scolaires.

Le Festival de théâtre scolaire (Fethesco) a pour objectif de faire du théâtre une activité de plein droit dans les établissements scolaires. Il a été créé en 1999 à l'école de peinture de Poto-Poto, par Antoine Ambadrou, alias Hippolyte Legrand. Chaque année, plusieurs écoles y prennent part. Ce festival se tient depuis 2001 à l'Institut français du Congo, son partenaire.

L'entrée aux spectacles est fixée à 1000 FCFA par jour.

Rosalie Tsiankolela Bindika





## CAN 2023

# La RDC renverse la Guinée et se hisse en demi-finale

Menée au score, la République démocratique du Congo (RDC) a su renverser la tendance et se qualifier pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), vendredi à Abidjan, en venant à bout de la Guinée (3-1).

Malgré un match plutôt brouillon entre deux équipes qui avaient jusqu'ici fait le choix de laisser l'initiative du jeu à leurs adversaires, le résultat est conforme à une certaine logique. La RDC a été la plus entreprenante et le coaching de Sébastien Desabre a, une fois de plus, été payant. Dire que le technicien français avait postulé pour le poste de sélectionneur des Diables rouges du Congo en 2017...

A l'inverse, la Guinée a été beaucoup trop passive après avoir ouvert le score et incapable de

réagir quand elle s'est retrouvée menée.

Après un quart d'heure ronronnant, tout s'est emballé avec deux buts en sept minutes. Malheureux puis héros, Chancel Mbemba s'est retrouvé au centre des débats.

Il a d'abord provoqué un penalty en poussant dans le dos Mohamed Bayo au moment où celui-ci allait reprendre un centre face au but, et l'attaquant du Havre s'est fait justice lui-même (0-1, 21e min).

Puis, six minutes plus tard, le défenseur marseillais a hérité d'un

ballon sur corner au second poteau et, de son mauvais pied, le gauche, il a égalisé dans un angle fermé (1-1, 27e min). Un vrai but d'attaquant.

Le match est ensuite tombé dans une certaine torpeur mais le coaching de Sébastien Desabre, avec l'entrée en jeu de Silas à la 59e minute, l'a fait basculer, l'attaquant de Stuttgart obtenant un penalty trois minutes plus tard, transformé par Yoane Wissa (2-1, 65e min).

Malgré l'entrée en jeu à la 69e minute de Serhou Guirassy, rem-



Les Léopards célèbrent l'égalisation de Chancel Mbemba face à la Guinée./Sia Kambou- AFP



Encore un coaching gagnant pour Sébastien Desabre, le sélectionneur de la RDC que la Fédération a snobé en 2017./Sia Kambou- AFP

plaçant au coup d'envoi en raison d'une douleur à la cuisse, le Congo est resté maître du jeu. C'est même Arthur Masuaku, d'un superbe coup-franc excentré tiré directement, qui a enfoncé le clou (3-1, 82e min) et prolongé le rêve des Léopards, qui remportent leur premier succès de la compé-

tition, après quatre nuls.

Reste désormais de connaître qui sera le futur obstacle des doubles champions d'Afrique (1968 et 1974), qui courent après une place en finale depuis cinquante ans. Il s'agira du vainqueur du match Mali-Côte d'Ivoire.

Camille Delourme avec AFP

## Le Nigeria maîtrise l'Angola et accède au dernier carré

Le Nigeria, favori du premier quart de finale, n'a pas forcé son talent pour battre l'Angola 1-0 et se qualifier pour le dernier carré de la compétition, vendredi au stade Félix-Houphouët-Boigny à Abidjan.

Les Super Eagles, triples champions d'Afrique, impressionnants contre le Cameroun au tour précédent (2-0), ont fait la différence en fin de première période par Ademola Lookman, bien servi par le Nantais Moses Simon (41e min).

Le Nigeria affrontera mercredi le vainqueur du quart de finale opposant une autre révélation de cette Coupe d'Afrique des nations (CAN), le Cap-Vert et l'Afrique du Sud, programmé samedi.

Les hommes de José Peseiro, sûrs de leur force, ont confisqué le ballon durant le premier acte au cours duquel les Palancas Negras sont restés fidèles à ce qui semblait être leur plan de jeu: rester compact, défendre bas et placer des contre-attaques.

Pendant longtemps, ce plan a semblé fonctionner face à des Super Eagles supérieurs techniquement, mais qui ont cruellement manqué de tranchant dans le



Ademola Lookman, ici avec son capitaine Troost-Ekong, a marqué le but de la victoire du Nigeria face à l'Angola./AFP

dernier geste. Avec leur stratégie minimaliste, les Palancas Negras se sont toutefois créés la première grosse occasion du match, un po-

teau trouvé par le buteur Mabulu à la 5e minute de jeu.

Troisième but pour Lookman Entouré par deux feux follets

Moses Simon et Ademola Lookman, la star du Nigeria, Victor Osimhen, a bien pesé sur la défense angolaise, mais a été malchanceux notamment sur deux grosses occasions de ce premier acte (24e et 35e min).

Sur une récupération haute, l'attaquant de Naples a servi de leurre en mobilisant deux adversaires, permettant à Moses Simon de déposer le latéral Gaspar un peu laxiste avant d'adresser un centre en retrait à Lookman qui a trompé en force le gardien Antonio Signori (41e min), pour son 3e but dans ce tournoi après son doublé en huitième de finale contre le Cameroun.

Ce but a eu au moins le mérite de sortir les Palancas Negras de leur léthargie car dans la foulée Estrela a tenté une percée dans la défense nigérienne avant d'être contré in extremis par le capitaine Troost-Ekong (44e min).

De retour sur le pré, les Super Eagles ont encore fait passer un fris-

son dans la défense des Palancas mais la frappe de Zeidu a tutoyé la barre transversale, tandis que celle lointaine d'Iwobi a frôlé le poteau alors que Signori était archi battu (47e et 48e min).

Passée cette alerte, les Angolais ont réagi avec Zini, lancé dans le dos de la défense, qui a expédié une frappe tendue sur le poteau (60e min). Mais en même temps, obligés de faire le jeu pour revenir au score, ils se sont exposés aux attaques nigérianes qui se sont multipliées. A un quart d'heure de la fin, sur l'une d'entre elles, Osimhen a bien marqué pour les Super Eagles mais son but a été invalidé par la VAR. Qu'à cela ne tienne, avec ce quatrième succès, les Super Eagles vont disputer leur seizième demi-finale du tournoi continental.

Avec ce collectif costaud et solidaire et une ligne d'attaque Moses-Osimhen-Lookman performante, ce Nigeria a toutes les armes pour remporter un quatrième titre continental.

C.D. avec AFP



## TRANSPORT MARITIME

## L'armateur Maersk Congo S.A lance le service Far East West Africa

L'amarrage du bâtiment de mer Maersk Erdine, battant pavillon singapourien, a eu lieu le 31 janvier dernier au quai G du Port autonome de Pointe-Noire, en présence des responsables de la communauté portuaire.

Le Far East West Africa (FEW3) est un service hebdomadaire Maersk dont Maersk Erdine couvrant l'Asie-Afrique, en partance de Nansha en Chine, par le biais de plusieurs ports, à savoir Singapour, Tanjung Pelepas, Tema, Lekki, Abidjan et Pointe-Noire. Ce géant de mer mesure 366 m de long sur 48 m de large avec un tirant d'eau de 16, 23 m. Son tonnage maximum est de 142121 et sa capacité en conteneurs est de 13 676 EVP assorties de 800 prises électriques pour les conteneurs frigorifiques, a précisé Charlesse Ngangoué, directrice générale de Maersk Congo SA.

L'accueil de ce navire ouvre de nouvelles opportunités, de nouveaux défis et de nouvelles possibilités convergeant sur un lien entre les continents et aussi une passerelle vers de nouveaux échanges commerciaux. « Je suis honoré pour être fréquenté



Photo d'ensemble après la réception du navire Maersk Erdine/Adiac

par le navire d'une grande importance. L'année dernière, c'est l'armateur MSC Virgo, long de 360 m, qui a été reçu dans notre port. Aujourd'hui, c'est Maersk et demain ça serait peut-être un autre qui va escaler chez nous. Nous remercions ces grands armateurs qui nous font confiance et nous

renforcent dans notre position de port de transbordement. Avec notre partenaire Congo Terminal, nous sommes engagés à élargir notre chenal d'accès et à l'approfondir pour recevoir davantage ces navires de nouvelles générations. Ces atouts justifient notre certification Iso 9001 version

2015 en matière d'accueil et de celle de Congo Terminal en matière de maintenance », s'est exprimé Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Signalons que l'escale du port de Pointe-Noire est beaucoup prisée par les grands armateurs du fait qu'il présente de nombreux atouts, notamment

les infrastructures ultra modernes susceptibles d'accueillir et de traiter en temps réel des navires grands porteurs de toutes les dimensions et capacités.

La remise du trophée au capitaine du navire Maersk Erdine suivie de la visite guidée dudit navire ont mis fin à l'activité.

**Hervé Brice Mampouya**

## SANTÉ

## Séance de dépistage des maladies en faveur des personnes vivant avec handicap

Dans le but d'aider les personnes vivant avec handicap à jouir d'une bonne santé, le centre d'accueil des enfants «Le quartier d'abord» a initié, du 2 au 8 février, une campagne gratuite de consultation médicale et de dépistage de certaines maladies, à l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire.

Pendant une semaine, les personnes vivant avec handicap seront consultées gratuitement et dépistées des maladies comme la tension artérielle, l'hépatite B, le diabète et le paludisme. Une action humaniste qui bénéficie de l'apport du personnel soignant du laboratoire Obypharm.

La collaboration à la réussite de l'activité de cette structure de santé a été saluée par Hermann Kaya, président du centre d'accueil des enfants «Le quartier d'abord», qui a aussi remercié les autorités et responsables de la ville présents à l'événement pour leur adhésion à l'oeuvre.

Louant cette initiative, Gaston Yomo, membre du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap et président de l'Union nationale des personnes vivant avec handicap, antenne de Pointe-Noire, a souhaité qu'elle s'étende aussi à d'autres endroits du pays afin d'aider les personnes vivant avec handicap



Le président de l'Unhaco-Pointe-Noire se faisant dépister/Adiac

qui n'ont toujours pas la possibilité de consulter les services de santé.

Un satisfecit aussi exprimé par Ernest Balou Moutou, directeur de cabinet du maire de l'arrondissement 2, Mvou Mvou, qui a déclaré: « Nous sommes très heureux d'avoir des partenaires comme vous dans notre circonscription administrative, qui ont l'empathie pour les autres en général et les personnes vivant avec handicap en particulier. En initiant cette campagne, nous ne pouvons que vous féliciter et vous accompagner dans cette louable oeuvre ».

Membre du Réseau des acteurs du volontariat et de la solidarité internationale, affilié à France volontaires, le centre d'accueil des enfants «Le quartier d'abord» participe régulièrement à plusieurs actions caritatives et philanthropiques en faveur des enfants et des personnes défavorisées.

**H.B.M.**



## FOOTBALL FÉMININ

## Galactic Excellence se mobilise pour les grandes compétitions

Les athlètes de l'un des grands centres de formation de football et équipe de football féminin, Galactic Excellence, sont actuellement en Turquie pour préparer le championnat national, la Coupe du Congo et la Copa Santa en Espagne.

Ngatsé Obambi, président de l'association Galactic Excellence, a assuré que le club éponyme est déterminé à contribuer à la valorisation du football féminin ainsi que celui des jeunes.

« Dans le cadre de notre programme d'activité et le souci de développer notre football féminin, nous avons signé un partenariat avec le club Samsun YaB-PA pour un stage de préparation de notre club et les formations des entraîneurs. Des jeunes athlètes, dont l'âge allant de 14 ans à 17 ans chez les garçons et de 16 ans à 19 ans chez les filles, participent aux séances de détection en Turquie », a expliqué Ngatsé Obambi.

Il a, par ailleurs, confirmé qu'il y a déjà deux filles qui ont dé-



La joueuse de Galactic Excellence ayant signé en Turquie DR

croché des contrats avec le club Samsun YaB-PA, grâce au management de RWB mais aussi à l'appui du président de la Fédération congolaise de football et de la direction des activités sportives au ministère des Sports.

Promotrice du challenge Edith-Lucie-Bongo dont la deuxième édition a débuté le 22 janvier au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, l'association Galactic Excellence compte jouer sa partition dans l'évolution du football national. « Le football congolais en général a besoin de l'innovation. Les dirigeants de clubs doivent avoir un projet pour relancer le football, nous devons réorganiser la politique des centres de football en faisant vivre

ce sport dans les quartiers et participer aux tournois internationaux. Le président de la République a dédié 2024 à la jeunesse, alors profitons de cette occasion pour faire vivre notre sport à travers notre ingéniosité. Je remercie la Fédération congolaise de football ainsi que certains cadres du ministère », a indiqué Ngatsé Obambi.

Outre sa participation, en mars prochain à la Copa Santa, à Barcelone en Espagne, Galactic Excellence prévoit également de participer aux matches amicaux en République démocratique du Congo. Ce club travaille afin de remporter la deuxième édition du challenge Edith-Lucie-Bongo dont la finale aura lieu à Oyo.

Rude Ngoma

## HUMEUR

## Le respect du bien public, on en parlera toujours

Le comportement qu'affichent de nombreux citoyens malintentionnés vis-à-vis du bien public ces derniers temps dans des administrations laisse à désirer. Il y a comme une insouciance caractérisée de la part de certaines personnes évoluant dans divers services des structures étatiques et privées.

Le bien public est constitué de toute la logistique matérielle dans une administration. C'est ce matériel qui donne lieu à son bon fonctionnement. Celui-ci va de la rame de papiers aux moyens roulants en passant par des finances, chaises, ordinateurs, archives, et bien d'autres. Un constat amer qui revient tout le temps a suscité ce billet d'humeur.

On note qu'il y a deux manières de saboter le matériel de travail. La première est connue de tous et devient comme un agissement normatif. C'est le détournement du matériel de travail pour des fins personnelles. La seconde, plus sournoise et furtive, c'est le gaspillage pur et simple à travers des méthodes malignes de l'outil de travail.

Pour le constater, essayons seulement de doter, pour un temps donné, à deux travailleurs jouons le même rôle dans une entité des ordinateurs ou n'importe quel instrument de travail. Dans deux à trois mois quand la hiérarchie va procéder à l'inventaire, elle se rendra bien compte que l'entretien de ce matériel a totalement été absent et ce sont des pannes qui ont pris corps dans son fonctionnement normal. C'est le sabotage matériel dont il est question ici. Et puisque c'est un bien public, on ne prend pas du tout soin alors que le boulot c'est la vie de tout le personnel.

Ce même comportement est enregistré quand il s'agit des finances, par exemple. La comptabilité des entreprises est une science qui n'admet pas d'erreurs ou de l'inconscience sinon on va de manquants en manquants, d'erreurs en erreurs et on laisse de côté le jargon qui lui est propre, à savoir « les comptes sont bons ». Or, bafouer les prérequis comptables est une antivol car cela participe au sabotage et au dysfonctionnement d'une entité donnée.

De plus en plus, pour discipliner le personnel sur ce comportement qui tend à troubler la bonne marche de l'administration, on parle maintenant de la norme « qui casse paie ; qui gaspille repart ».

Ceci étant, les comportements de sabotage dans une administration ne sont pas à encourager car ils sont contre-productifs. A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 19<sup>e</sup> journée

Sochaux freine le Red Star (2-2). Fred Dembi, titulaire, a joué toute la rencontre en sentinelle devant la défense.

Châteauroux cartonne Marignane-Gignac (3-0). Steevy Mazi-kou était absent dans les rangs de la Berrichonne, tandis que Randi

Ligue 1, 20<sup>e</sup> journée

Sans démériter, Strasbourg s'incline face à Paris (1-2). Junior Mwanga, titulaire dans l'entrejeu, perd un ballon chaud qui débouche sur le penalty manqué de Mbappé (20e).

Sa projection offensive et sa com-

kwa s'est coltiné le champion du monde Lucas Hernandez, qu'il a poussé à la faute et au jaune dès la 30e. Il n'a pas hésité à dézonner et c'est depuis le côté gauche qu'il réduit l'écart, à la 68e, d'une volée du droit au second poteau.

Son deuxième but de la saison. Notons sur le banc la présence d'un jeune attaquant franco-congolais, Rabby Nzingoula (18 ans), appelé pour palier numériquement les nombreuses absences offensives (Gameiro, Sebas, Mothiba...).

## Transferts : Alain Ipiélé de retour en National 1

Meilleur passeur du championnat la saison dernière, Alain Ipiélé retourne en National 1 : l'ailier de 26 ans s'est engagé pour dix-huit mois en faveur du FC Martigues, 3e du classement.

En rupture avec l'US Dunkerque, le natif de Paris quitte le Nord de la France et la Ligue 2 pour la Provence et le National 1.

Le néo-international congolais va jouer les premiers rôles avec le FC Martigues, actuel troisième du classement, à la lutte avec Niort, le second, et le Red Star, leader.

Non qualifié pour le déplacement à Orléans cette semaine, il devrait d'ailleurs faire ses débuts vendredi 9 février au stade Bauer pour un match au sommet.

Une bouffée d'oxygène après six mois de galère collective et individuelle à l'US Dunkerque ; les Nordistes sont 18es et relégables et l'attaquant n'y a effectué que douze apparitions (440 minutes) et une passe décisive avant de sortir du groupe en décembre.

Camille Delourme



Goteni a joué toute la rencontre devant la défense phocéenne.

Remplaçant, Natanael Bouekou est entré à la 54e lors de la correction de Niort à Villefranche (4-0).

Kamal Bafounta est resté sur le banc lors de la défaite de Cholet à Nancy (0-1).

Sans Alain Ipiélé, non qualifié, Martigues partage les points avec Orléans (1-1). Owen Matimbou était sur le banc de l'USO.

plicité avec son ailier, Bakwa, sont des atouts pour le Racing.

Il doit en revanche trouver l'équilibre, car il a parfois libéré de l'espace pour les Parisiens comme sur le contre qui amène le but d'Asencio (49e).

Présent dans les duels (8 gagnés), il est averti à la 54e, pour un tirage de maillot sur Zaire-Emery. Manque le cadre à la 67e et est remplacé à la 89e.

Dans son couloir droit, Dilane Ba-



## DISPARITION

## Les derniers hommages de la République à Jean-Pierre Nonault

Décédé le 25 janvier à Paris, en France, à l'âge de 87 ans, l'ancien ambassadeur, sénateur et membre d'honneur du Parti congolais du travail (PCT), Jean-Pierre Nonault, sera inhumé le 3 février à Boundji, dans le département de la Cuvette. La nation reconnaissante et le PCT lui ont rendu des derniers hommages, le 2 février à Brazzaville, respectivement au Palais des Congrès et au siège communal du parti à Mpila, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

Né le 23 mars 1937 à Sibiti, Jean-Pierre Nonault a connu une brillante carrière politique et diplomatique. Il est un fruit du collège normal Raymond-Paillet de Dolisie, actuellement Mbounda, dans le département du Niari. Le sénateur Théophile Adoua et le membre du Comité d'honneur du PCT, Henri Ngankama, qui ont respectivement lu les oraisons funèbres au Palais des congrès et au siège du PCT, ont eu des mots justes pour retracer le parcours de l'illustre disparu. Commissaire du gouvernement de la région du Kouilou en 1971, Jean-Pierre Nonault est nommé directeur de l'Agence congolaise d'information (ACI), le 13 novembre 1973. Sa carrière diplomatique commence en 1974, quand il est nommé, par le président Marien Ngouabi, ambassadeur de la République du Congo en ex URSS, en République populaire et démocratique de Mongolie et en Hongrie, avec pour résidence principale Moscou. De 1977 à 1981, il fut ambassadeur du Congo en France, en Espagne, en Suisse, au Portugal, au Royaume-Uni, au Vatican et à l'Unesco, avec résidence à Paris. De retour au pays en 1984, il est nommé secrétaire général du ministère des Affaires étran-



Le président de la République s'inclinant devant le corps sans vie de Jean-Pierre Nonault au siège du PCTDR

gères.

Au plan politique, Jean-Pierre Nonault fut membre fondateur du PCT en 1969 où il portait le numéro matricule 19. Elu au comité central du PCT en 1979, il y est réélu en 1984. Il fut également sénateur pour le compte de la Cuvette de 2002 à 2023. Président du groupe parlementaire des Forces démocratiques unies et Alliés en octobre 2002, il a aussi assumé les fonctions de président du groupe parle-

mentaire du Rassemblement de la majorité présidentielle puis du PCT au Sénat, ainsi que celles de président du Collectif des sénateurs de la Cuvette. En 2011, il est désigné président du comité préparatoire du 6e congrès extraordinaire du PCT, au terme duquel il est élu président de la commission nationale de contrôle et d'évaluation. « Le camarade Jean-Pierre Nonault a été, faut-il le rappeler, un exemple de

fidélité au parti. De membre fondateur avec le matricule n°19 en 1969, il termine son parcours politique comme membre du comité d'honneur. L'athlète politique a bien couru son marathon. La jeune génération qui s'engage en politique trouvera, dans l'envergure de la personnalité du camarade Jean-Pierre Nonault, le modèle d'un militant engagé, d'un homme d'une modestie assez

rare ayant incarné les vertus de tolérance et d'humanisme », a déclaré Henri Ngankama. Selon l'ancien sénateur, la disparition de Jean-Pierre Nonault est une perte immense pour le Congo qu'il a servi sans relâche et pour le PCT. « L'illustre disparu s'en va avec sa sagesse et sa riche expérience. C'est une lumière qui s'est éteinte, un grand parcours politique qui se referme. Le camarade Jean-Pierre Nonault nous lègue en héritage une incroyable richesse faite de grandeur d'âme, d'humanisme, d'abnégation au travail et de courage », a souligné le membre du comité d'honneur du PCT dans son oraison funèbre, en rendant hommage au « mwènè », le tuteur. Commandeur dans l'ordre du mérite congolais, Jean-Pierre Nonault, dont la dernière fonction occupée reste le poste de secrétaire au secrétariat permanent du Conseil national du dialogue, s'est distingué par son dévouement au travail. Ce qui lui a valu les distinctions suivantes : légion d'honneur française ; médaille d'honneur du PCT et commandeur dans l'ordre du mérite congolais. Il laisse une veuve et une importante progéniture.

Parfait Wilfried Douniama

## RÉFLEXION

## L'année de tous les dangers

Quitte à passer pour un oiseau de mauvais augure, nous devons signaler ici même à celles et ceux qui nous lisent, au Congo dans la version imprimée des Dépêches de Brazzaville et partout ailleurs dans sa version numérique, que l'année 2024 dont nous vivons les premières semaines sera inévitablement marquée par des crises que la communauté internationale aura le plus grand mal à gérer. Au-delà de la tension qui croît sur toute l'étendue du Proche et du Moyen-Orient, de la mer Rouge et du golfe Persique, la montée des tensions plus ou moins affichées entre les grandes puissances de la planète fait craindre le pire : le pire, c'est-à-dire des conflits ouverts dont les conséquences humaines seraient inévitablement dramatiques à tous égards.

Revenons un siècle en arrière et regardons comment les Etats européens se sont avérés incapables à deux reprises – 1914-1918, 1939-1945 – de stopper les deux guerres mondiales qui ravageaient la planète, causant la mort de centaines de millions d'êtres humains et provoquant deux séismes sans précédent dans l'Histoire. Si les dirigeants de ces époques avaient su s'entendre afin de prévenir les conflits qui se préparaient et si, surtout, les sociétés civiles s'étaient mobilisées pour les en convaincre à temps, le pire ne se serait certainement pas produit. Un double engagement qu'il convient de rappeler aujourd'hui non seulement aux nations concernées par les crises actuelles mais aussi et surtout à la communauté mondiale.

Une mobilisation planétaire afin de prévenir l'extension des conflits qui frappent le Proche et le Moyen-Orient, la Corne de l'Afrique et la péninsule arabique s'avère aujourd'hui indispensable. Si elle ne se produit pas, l'on peut, en effet, être certain que les conflits en cours s'étendront au point de provoquer des crises sans précédent. Ceci est d'autant plus vrai que, d'une part, les armes et les moyens de destruction ne cessent de se renforcer techniquement et que, d'autre part, l'annulation du temps et de l'espace par les nouveaux outils de communication comme par l'intelligence dite artificielle s'avère redoutable sur le plan stratégique.

Anticiper le pire dans ces conditions n'a rien d'irréaliste ni d'utopique. C'est, en effet,

ainsi et pas autrement que les générations présentes et à venir se protégeront contre les dérives dramatiques qui se dessinent dans plusieurs régions de la planète. Des dérives que les grandes puissances, aussi riches soient-elles, se montrent dès à présent incapables de prévenir et de combattre.

Tout comme cela se fait aujourd'hui dans le champ vital de la lutte contre le dérèglement climatique et pour la protection de l'environnement, il revient aux nations dites du « Tiers monde » de faire entendre la voix de la raison avant qu'il soit trop tard. Leur poids humain est tel, en effet, que nul ne peut feindre de l'ignorer.

Simple question de bon sens !

Jean-Paul Pigasse